

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un devis estimatif d'un montant de **700 000 €** concernant la rénovation de l'immeuble rue du Fossé, 62.

Le crédit afférent est à inscrire à l'article **4/612/221312/22021** du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2022.

Veillez trouver en annexe le devis et les explications afférentes.



Luc Everling,
Architecte-Directeur

Concerne : Immeuble rue du Fossé, 62 - rénovation
Objet : Devis estimatif
Article : 4/612/221312/22021



Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins,

Veillez trouver ci-dessous le devis complémentaire du projet cité en rubrique, avec prière de le soumettre au conseil communal.

Le présent devis comprend les frais de rénovation de l'immeuble rue du fossé, 62. L'immeuble est actuellement inoccupé. Sa rénovation est envisagée dès maintenant afin de pouvoir se dérouler en parallèle avec le chantier de la maison relais située au 60, rue du fossé, chantier actuellement en cours.

Le cas échéant, le devis est à identifier clairement par une mention du genre « approuvé par le conseil communal dans sa séance du »

	Désignation des travaux	montant hors tva
1	Démolitions (Schroeder & ass.)	25.320,00 €
2	Partie ingénieur statique (Schroeder & ass.)	92.680,00 €
3	Partie architecte (WW+)	261.360,00 €
4	Equipements techniques de l'immeuble (21%)	105.996,00 €
	Total Travaux hTVA (estimation suivant volume construit)	485.356,00 €
	Frais et honoraires (20%)	97.071,20 €
	Prix total hors TVA	582.427,20 €
	TVA - 17%	99.012,62 €
	Prix TTC	681.439,82 €
	Montant arrondi à voter	700.000,00 €

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins, l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Lukas
Architecte

